

Mobilisation CFDT suite à la grève du 24 juin au 15 juillet

Vos élus CFDT se sont mobilisés au CSEC et en région au CSE



📌 DÉCLARATION DES ÉLUS DU CSE NVAQ

👉 Monsieur le Président du CSE 👉

Les représentants des travailleurs de l'EFS dénoncent avec force **l'absence de propositions de la Direction dans les NAO** cette année.

La Direction poursuit aveuglément son plan de transformation, son ambition plasma et prépare un Contrat Objectif et de Performance. Les travailleurs sont sous pression : recrutements difficiles, conditions de travail dégradées, équilibre vie professionnelle/personnelle mis à mal.

La machine administrative nous presse sans considération !

Le vendredi 13 juin, dernière séance de négociation, coup bas supplémentaire : **aucune mesure salariale ou d'amélioration des conditions de travail n'est prévue pour 2025**. Pas de reconnaissance, les travailleurs se sentent oubliés ! Pourtant, début 2025, la direction promettait une enveloppe spécifique pour des revalorisations salariales.

Où sont passées ces promesses ?

CHAQUE SERVICE DE L'EFS SE MOBILISE SANS RELÂCHE POUR LA SANTÉ PUBLIQUE !

Les syndicats Cfdt, CGT, et FO présents autour de cette table se mobilisent et exigent fermement :



C'est pourquoi, et dans l'attente de la signature d'un protocole de fin de conflit, les élus Cfdt, CGT et FO quittent la séance sur le champ.

Grâce à la mobilisation de tous, des engagements concrets ont pu être obtenus.

- ♥ Prime exceptionnelle de 332 € brut en octobre 2025 pour tous les travailleurs présents depuis au moins 9 mois.
- ♥ Négociation d'un nouvel accord d'intéressement en 2026.
- ♥ Révision des barèmes CESU petite enfance.
- ♥ Harmonisation et révision de l'indemnité prime de froid.

- ♥ Focus sur les conditions de travail en collecte : *pénibilité liée aux températures, cahier des charges pour des Rolls plus sûrs et adaptés à l'activité, étude sur la planification en collecte et MDD.*
- ♥ Focus sur le travail de nuit, notamment sur les contrats de travail et le contenu du travail à réaliser.

Points principaux du CSE du 18 juillet 2025

Suite à la signature du protocole de fin de conflit, un CSE supplémentaire s'est tenu, et des projets de direction ont pu être discutés avec les élus CFDT.



📌 INFORMATIONS DE LA DIRECTION :

Guéret

Le prestataire informatique du CH a pris du retard. En conséquence, le transfert de l'activité IH-Del vers le CH est repoussé au 4 novembre. Toutefois, pour la direction de l'EFS, il ne pourra pas y avoir d'autre report. La fermeture du prélèvement est également repoussée au 4 novembre.

COP 2025-2028

Signé avec l'état le 17 juillet, il s'agit de la feuille de route de l'EFS jusqu'en 2028.

La CFDT a alerté les députés et certains sénateurs sur la situation économique à l'EFS en vue du vote du budget de la sécurité sociale.

Budget NVAQ

-6.3 % de cessions de CGR par rapport à l'an dernier. Les fréquentations des collectes sont en dessous du prévisionnel.

Pour la CFDT, cela confirme bien que la subvention versée à l'EFS doit être revue, puisque les revenus des cessions sont en forte baisse.

📍 Modification des horaires IH-DEL de Dax

Déclaration CFDT

Dans une logique d'amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, les salariés du service IH DEL de Dax ont exprimé leur souhait d'évoluer vers une organisation du travail de nuit en semaine en 12 heures, à l'image de ce qui est déjà pratiqué le week-end.

Cette demande s'inscrit dans un contexte où les horaires actuels, notamment ceux du soir, impactent la vie personnelle des salariés. La nouvelle organisation répond à cette problématique.

Cependant, la CFDT souhaite rappeler que le travail en 12 heures comporte des risques accrus, tant en matière de santé que de sécurité au travail, notamment en lien avec la fatigue, les troubles du sommeil, les accidents de trajet ou encore les risques psychosociaux. Par exemple, les risques de maladies cardio-vasculaires augmentent de 64 %. A cela s'ajoute l'alternance jour/nuit qui majore particulièrement ces risques.

Le Code du travail n'autorise d'ailleurs ce type d'organisation que sous certaines conditions dérogatoires, à l'EFS, notre accord temps de travail le permet (ANAT).

C'est pourquoi, tout en entendant le choix des salariés concernés, **la CFDT demande à la direction que cette évolution soit encadrée par des mesures de prévention adaptées**. Nous sollicitons notamment :

♥ Une réévaluation de la cotation du risque dans le DUERP en intégrant spécifiquement les impacts du passage en 12 heures ; La mise en place de mesures de prévention renforcées, notamment concernant le personnel sénior.

♥ Une évaluation périodique de l'organisation mise en place, avec un retour d'expérience formalisé au bout de 6 mois d'application.

La CFDT restera attentive à la mise en œuvre effective de ces mesures et à la préservation de la santé et des conditions de travail des salariés concernés par cette nouvelle organisation.



En 2013, la CFDT Santé-Sociaux via son congrès fédéral s'est prononcée contre le travail en 12h. Bien que nous comprenions la demande légitime d'amélioration de la conciliation vie pro/vie perso ; la balance des risques sur la santé des personnels est clairement en défaveur du personnel avec ce temps de travail. Pour éviter cela, et répondre à la demande du personnel, il faudrait augmenter les effectifs... Ce n'est malheureusement pas les orientations dictées par nos tutelles.

Par conséquent, sans mesures de prévention associées, les élus CFDT s'abstiendront sur ce projet.

Travaux Maison du Don de Poitiers

Déclaration CFDT

La CFDT prend acte du projet de réaménagement de la Maison du Don, qui s'inscrit dans la continuité du projet Ambition Plasma. Nous reconnaissons une volonté d'améliorer les conditions de travail, en particulier à travers l'agrandissement des espaces de prélèvement et une meilleure circulation au sein du site.

Nous saluons également la participation d'une partie du personnel dans les groupes de travail, que ce soit sur l'accueil, la collation ou le prélèvement.

L'étude ergonomique est assez bien pensée. Cependant, il aurait été là aussi important d'y accorder plus de temps notamment pour que la plus grande majorité des équipes aient le temps de formuler des avis et propositions. Il est important de recueillir le plus d'avis possible si on veut faire de l'accompagnement au changement.

Nous actons les réponses faites en séance sur ces questions relevées à l'appui des documents transmis :

- ♥ Pas de modification de la planification des donneurs pendant les travaux
- ♥ Accès au chantier pour les ouvriers et les matériaux via l'extérieur sans interaction avec les salariés et les donneurs.

Toutefois, la CFDT tient à faire remarquer que la gestion budgétaire du projet a été menée de manière rapide, avec une surcharge ponctuelle pour certaines équipes. Ce mode de fonctionnement n'est pas satisfaisant et ne doit pas être le fonctionnement normal de la conduite de projet.

Pour toutes ces raisons, les élus CFDT voteront favorablement.

Travaux cellule phoning Enora

Déclaration CFDT

Les élus sont consultés aujourd'hui sur le projet d'agrandissement de la partie phoning du service Marketing et ses impacts sur les autres activités.

Pour la CFDT, il est essentiel que le service phoning soit transféré dans un espace plus grand tout en améliorant les conditions de travail des téléopérateurs.



Dans le document fourni, il est prévu d'avoir 11,2 ETP au total en 2027. La configuration présentée prévoit 11 bureaux sur une surface de 54m². Cela fait donc 4.8m² par personnes alors que l'INRS précise « qu'une surface inférieure à 10 m² par personne est réhivatoire pour obtenir une bonne qualité acoustique ». De même, les espaces entre les bureaux ne permettent aucun

recul ni même une circulation normale (recommandation INRS de 1m80 d'espace minimum).

Le télétravail ne doit pas être la seule solution pour pallier au manque de place.

La CFDT s'interroge ; comment la Direction compte fidéliser ces personnels sur ces postes à tâches répétitives avec beaucoup de bruit ?

- ♥ Une étude ergonomique a été réalisée. Cependant, les élus ne disposent pas de l'étude ni des préconisations formulées.
- ♥ Le CSE propose que le local IRP qui n'est jamais utilisé par les élus soit attribué à l'activité afin que la Direction puisse revoir l'aménagement des postes de travail avec l'ergonome pour réduire au maximum les nuisances sonores et améliorer les espaces de travail.
- ♥ Fort de cela, les élus CFDT actent la proposition faite en séance de la Direction de retenir la proposition N°1 de l'ergonome, c'est-à-dire la version avec 7 ou 8 personnes dont le superviseur, en attendant d'étudier la possibilité d'agrandir l'espace, notamment en reprenant le local 2016 (local IRP).
- ♥ Nous attirons aussi l'attention sur le fait qu'il faudra équiper les téléopérateurs de matériels fonctionnels et adaptés à cette activité (notamment en ce qui concerne les casques).
- ♥ Par conséquent, les élus CFDT sont favorables aux compromis obtenus, demandent un retour d'expérience de la montée en charge de cette activité et la possibilité d'étendre sa surface.

Les élus CFDT voteront donc favorablement ce projet.

Travaux Maison du Don d'Agen

Dans la perspective de l'augmentation des besoins en plasma,

L'EFS souhaite rouvrir la maison du don d'Agen.

- ♥ Les sols, plafonds, électricité vont donc être refaits.
- ♥ Le traitement de l'air va être également revu sur l'ensemble du site.



Désamiantage de l'IH-DEL de Pellegrin

Le désamiantage se déroulera en 3 phases.

- ♥ Des zones seront alternativement inaccessibles.
- ♥ Les travaux se dérouleront en semaine de 16h00 à 22h00 et le samedi de 13h00 à 19h00.
- ♥ Des bouchons réducteurs de bruit seront mis à disposition des personnels et des donneurs.
- ♥ Les travaux sont prévus pour une durée de 8 semaines.

📍 Décret chaleur

Des actions sont mises en place par la direction concernant les vagues de chaleur. Toutefois, **pour la CFDT, l'aspect organisationnel n'est pas suffisamment pris en compte** pour le moment.



- ♥ Prévoir les pauses en diminuant le nombre de RDV,
- ♥ Prévoir des délais suffisants pour la mise en place et le retour collecte. En effet, le temps de déchargement et de chargement doit être allongé en fonction de la chaleur.



Si vous travaillez dans des conditions de températures insupportables, contactez immédiatement vos élus CFDT !! N'attendez pas de faire un malaise...

La CFDT demande que des mesures organisationnelles soient mises en place :

- ♥ Décaler les horaires de collecte afin d'éviter les heures les plus chaudes,

📍 EN DIRECT DE VOTRE CSE

📍 **Prestation Vacances** : si vous ne souhaitez pas de chèques vacances, pensez à faire votre demande de participation aux frais de location de tout type d'hébergement sur le site du CSE :

<https://www.cseefsnaq.fr/Inscriptions/detailler-activite?id=3&idActivite=252&page=1&theme=0>

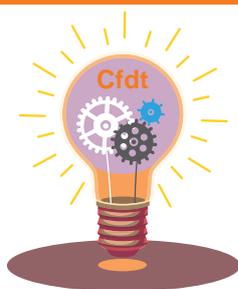


📍 **Prestation Rentrée Scolaire** : Pensez à demander les bons d'achats crédités sur la carte UP ONE pour vos enfants de 16 ans et plus scolarisés en 2025-2026. Il faudra joindre une attestation de scolarité fournie par l'établissement. **Attention, l'attestation Parcoursup n'est pas acceptée !!**

<https://www.cseefsnaq.fr/Inscriptions/lister-activites?id=6>



📍 **Vos élus du CSE étudient la possibilité de proposer un voyage en 2026.** Plus d'information en septembre sur la destination, les dates, le budget.



Retrouvez tous les accords sur le site de la section **CFDT** de l'EFS.

C'est facile !

Taper EFS et CFDT dans votre moteur de recherche

Délégué Syndical Central
CFDT

Benoît
LEMERCIER
06 31 52 83 77

Délégués Syndicaux Régionaux
CFDT

Xavier
JACOB
06 71 57 98 34

Dominique
NOIRAUT
06 60 48 91 51